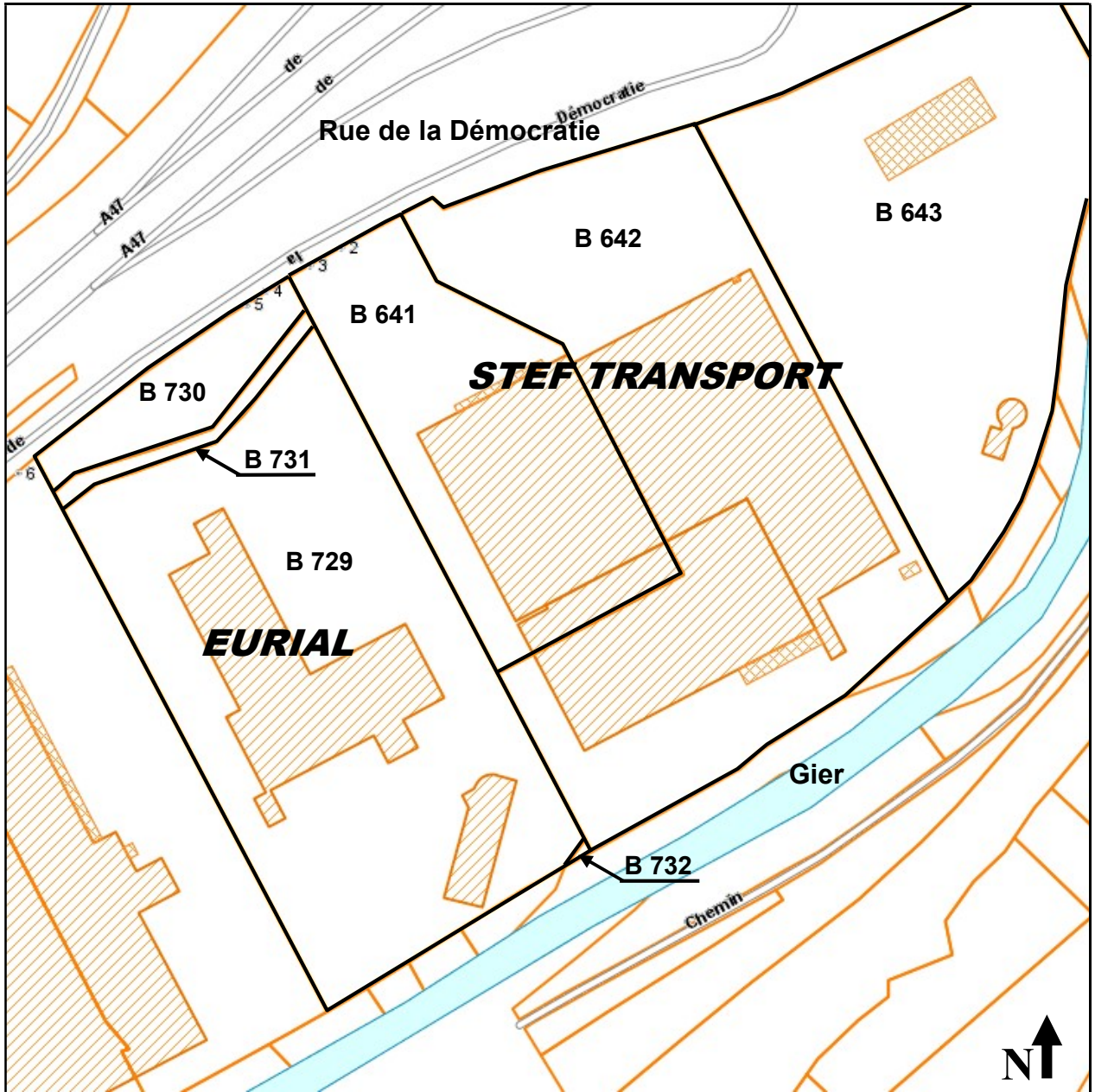


Annexe 1 : Plan du cadastre actuel



Annexe 2 : Plans identifiant les parcelles à déclasser établi par le cabinet de Géomètres-Experts Les Arpenteurs, à partir des cadastres antérieurs comportant notamment l'ancien lit du Gier et le chemin

